





JE TIENS À VOUS ADRESSER MES VOEUX LES PLUS CHALEUREUX DE RÉUSSITE, DE PLAISIR AUTOUR DE NOTRE PASSION COMMUNE

Jean-Pierre BRUYERE, Président Lique SUD Basket Ball

ÉDITO

FOCUS SUR LA RENTRÉE 25/26

Chères présidentes, Chers présidents, Chères licenciées, chers licenciés, Chers bénévoles,

À l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, je tiens à vous adresser, au nom de toute la Ligue SUD Basket Ball, mes vœux les plus chaleureux de réussite, de plaisir et d'engagement autour de notre passion commune.

L'été qui s'achève a encore une fois été riche en émotions pour notre sport.

Les Équipes de France, toutes catégories confondues, ont porté haut nos couleurs dans les différentes compétitions internationales. Si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous espéré, ils témoignent néanmoins de la formidable vitalité de notre formation. Nous pouvons être fiers de voir des jeunes issus de notre territoire sudiste évoluer sous le maillot tricolore, preuve du travail remarquable conduit par nos cadres techniques, nos clubs formateurs et l'ensemble des éducateurs qui. saison après saison, font éclore de nouveaux talents. Ces parcours, parfois semés d'embûches, sont aussi les plus belles sources d'inspiration pour nos jeunes basketteurs et basketteuses.

Dans le même temps, nos regards se tournent vers le Championnat d'Europe masculin, actuellement en cours. L' Équipe de France y a réalisé une entame prometteuse, affichant un état d'esprit combatif et une qualité de jeu qui laissent augurer de belles perspectives

pour la suite de la compétition. Ces instants de sport au plus haut niveau nourrissent l'enthousiasme de toutes et tous et nous rappellent à quel point le basket-ball est une formidable école de dépassement et de collectif.

Dès samedi 6 septembre, c'est à notre tour, ici en Région Sud, de donner le coup d'envoi de la saison avec le premier tour de la Coupe Territoriale SUD. Cette compétition, qui rassemble l'énergie et la ferveur de nos clubs, incarne parfaitement l'esprit de convivialité, de challenge et de partage qui fait la richesse de notre sport.

Elle marque le début d'un calendrier riche et exigeant, qui je sais chacun prêt à aborder avec engagement et enthousiasme.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à celles et ceux qui rendent cette aventure possible : les dirigeants, qui s'investissent avec dévouement, les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter, les arbitres qui assurent le bon déroulement des rencontres, et bien sûr les entraîneurs et éducateurs qui accompagnent chaque licencié dans son épanouissement sportif et humain.

Ensemble, poursuivons la dynamique de notre Ligue, fiers et fières de porter haut les couleurs du SUD.

Bonne saison à toutes et tous.

Jean-Pierre BRUYERE



03 BPJEPS BASKETBALL

Séminaire de rentrée réussi pour les 31 apprentis BPJEPS Basket à l'IRFBB SUD : clubs, encadrants et jeunes unis vers la réussite.

05 INTERSPORT

Offre de rentrée saison 2025/2026

06 CANDIATURES

Note pour l'organisation d'une phase finale

09 PASS'SPORT

Une aide financière pour les licencié(e)s modidiée.

11 3X3

Dossier candidature Open Plus 2026

13 COUPE DE FRANCE ARBITRES

Lancement de la 2ème édition de la Coupe de France des arbitres.

15 MICRO BASKET

Labellisation 2025/2026

BPJEPS

Une rentrée prometteuse pour les apprentis du BPJEPS Basket à l'IRFBB SUD Trois jours de séminaire pour lancer la promotion 2025-2026 et renforcer les liens entre apprentis, clubs et encadrants.

Réunis au siège de la Ligue SUD Basket Ball à Bouc-Bel-Air, les apprentis des trois sessions BPJEPS (Boulouris, Bollène, Bouc-Bel-Air) ont participé à un séminaire de rentrée intense et convivial. L'occasion d'asseoir les bases pédagogiques, de rappeler les obligations administratives, et de construire une dynamique de réussite collective.

Un séminaire fédérateur au siège de la Ligue SUD

Du 25 au 27 août 2025, l'Institut Régional de Formation du Basket Ball (IRFBB) a rassemblé l'ensemble de ses apprentis BPJEPS pour un séminaire de rentrée au siège de la Ligue SUD. Trois jours de travail, d'échanges et d'activités de cohésion, qui ont permis aux jeunes de découvrir l'équipe pédagogique et administrative ainsi que les services de la Ligue.

L'ambiance studieuse mais conviviale a posé les bases d'une promotion 2025-2026 ambitieuse, forte de **31 apprentis** répartis en trois sites : **Boulouris (12), Bollène (8) et Bouc-Bel-Air (11)**.

Des modalités de formation claires et structurées

Le dispositif repose sur un équilibre entre présentiel et classes virtuelles :

- Présentiel hebdomadaire obligatoire :
- o Lundi à Bouc-Bel-Air
- o Mardi à Boulouris (CREPS) et Bollène (bâtiment Curie)
- Classe virtuelle Teams: chaque vendredi matin, commune aux trois sessions.
- Séminaires collectifs: trois par an, en début de vacances scolaires (hors Noël), ainsi que deux rassemblements en juin 2026. Les clubs employeurs recevront régulièrement les plannings détaillés par blocs de formation, les feuilles d'émargement, les dates de séminaires et celles des certifications UC. Une organisation pensée pour fluidifier les échanges et anticiper les contraintes des structures sportives.

Un partenariat étroit avec les clubs employeurs

Le succès de cette rentrée doit beaucoup à la réactivité des clubs, qui ont permis la validation des dossiers administratifs en plein été auprès du CFA de la FFBB et de l'IRFBB. « Les clubs sont de véritables partenaires dans le parcours des apprentis. Leur implication est essentielle pour la réussite des jeunes », souligne Damien Heno, responsable Formation de l'IRFBB SUD.

Les employeurs sont rappelés à leurs obligations :

- les jours de formation sont inclus dans le contrat de travail;
- toute absence doit être justifiée sous 48h;
- un dépassement de 5 % d'absences injustifiées pourra entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion des certifications.

Un message clair : la formation BPJEPS est un engagement partagé entre l'apprenti, le club et l'IRFBB SUD.

Nouveaux visages et dynamique collective

Le séminaire a aussi permis de souhaiter la bienvenue à Raphaël Gaume, nouveau coordinateur principal de la formation professionnelle et responsable de la session de Bouc-Bel-Air. Aux côtés de Chloé Zawisza (administratif) et d'Ilyes Dekhil, Patrice Hilaire et Vincent Chetail (coordinateurs pédagogiques), il contribuera à accompagner les apprentis vers l'objectif fixé : 100 % de réussite à l'examen.

La diversité des clubs représentés (Hyères-Toulon, US Avignon/Pontet, Haute Provence, US Grassoise, Vitrolles, Gap, Carqueiranne, Saint-Rémy, Orange, Cavaillon, etc.) illustre l'ancrage territorial fort de la formation et la richesse du vivier basket de la région SUD.

Perspectives : construire l'avenir du basket régional

Au-delà de l'acquisition de compétences techniques et pédagogiques, cette formation vise à préparer les futurs acteurs du développement du basket régional. Animateurs, entraîneurs, responsables de projets : les apprentis BPJEPS porteront demain la responsabilité d'accompagner jeunes licenciés, clubs et territoires.

La réussite de cette promotion ne se jouera pas uniquement sur le parquet ou en salle de cours, mais aussi dans la capacité des clubs et des apprentis à maintenir une relation de confiance et de rigueur. Comme le résume Damien Heno : « La qualité de la formation et la rigueur du suivi sont nos priorités. Avec l'engagement des clubs et la motivation des apprentis, nous avons toutes les raisons d'être confiants. »





Pomotions BPJEPS - Saison 2025/2026 - Séminaire de rentrée



INTERSPORT fait sa rentrée BASKET!

INTERSPORT Distributeur Officiel de la FFBB, vous accompagne avec des offres exclusives en ce début de saison :

- Ballon Molten BG3200 à 42€ (-30%)
- Chariot à ballon (12 ballons) à 85€ (-26%)
- Chasubles réversibles à 5€ (-30%)
- 👉 ... et bien d'autres équipements à prix club !

Pour commander, rapprochez-vous de votre représentant(e) commercial(e) INTERSPORT ou écrivez à clubsetcollectivites@intersport.fr



Candidature à l'organisation d'une Phase Finale Jeunes et Seniors (Saison 2025 – 2026)

(Saison 2025 – 2026)					
Thématique :	 □ Présidence □ Administration et Finances □ Haut Niveau □ Formation & Emploi □ Marque 	 □ Clubs et Territoires ☑ Compétitions □ Affaires juridiques et Institutionnelles □ 3x3 			
Destinataires :	□ Comités□ Ligues□ Ligues et Comités	☑ Ligues, Comités et Clubs □ CTS			
Nombre de pièce	nbre de pièces jointes : 1				
☑ Information ☑ Echéance de réponse : 17 octobre 2025					

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les documents permettant de poser votre candidature à l'organisation d'une phase finale en Championnat de France / en Trophée Coupe de France Seniors (plateaux 1/4 et 1/2 uniquement) / en Coupe de France U18F/U18M (plateaux 1/4 et 1/2 uniquement*) :

- Le cahier des charges applicable pour l'organisation d'une phase finale,
- Le barème associé à ce cahier des charges pour les cas de désistement tardif,
- •Le lien vers le <u>formulaire de candidature</u> pour les jeunes ainsi que pour les seniors : <u>FORMULAIRE</u>

Vous y retrouverez l'ensemble des événements sur lesquels il est possible de candidater <u>jusqu'au 17 octobre</u> <u>2025 inclus</u>.

Si vous souhaitez faire parvenir un dossier de candidature complémentaire, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire parvenir par mail à sportive5x5@ffbb.com ou via WeTransfer (https://wetransfer.com/).

Pour toutes les informations règlementaires applicables (Règlements des Salles et Terrains, Règlements Sportifs Particuliers…), veuillez suivre ce lien : REGLEMENTS

L'attribution des sites sera communiquée courant novembre.

*Si vous souhaitez candidater pour un plateau 1/16 et 1/8 de Coupe de France U18F/U18M, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de votre Ligue Régionale.

Contact: 01.53.94.25.42. E-mail: sportive5x5@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Eric GROLLEAU Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Compétitions	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-08-29 NOTE LR CD CLUBS 5-CF5x5 Candidature à l'organisation d'une Phase Finale Jeunes et Seniors (Saison 2025- 2026) - VFIN	

O	Organisation Plateaux 1/16 et 1/8 Coupe de France U18F/U18M (Saison 2025 – 2026)				
PEOCENTION FRANCAISE OF BASKETBALL	Thématique :	 □ Présidence □ Administration et Finances □ Haut Niveau □ Formation & Emploi □ Marque 	 □ Clubs et Territoires ☑ Compétitions □ Affaires juridiques et Institutionnelles □ 3x3 		
	Destinataires :	□ Comités ⊠ Ligues □ Ligues et Comités	□ Ligues, Comités et Clubs □ CTS		
Nombre de pièces jointes : 2					
☑ Information☑ Echéance de réponse : 17 octobre 2025					
Afin d'avoir une répartition territoriale cohérente, le Bureau Fédéral du 29 août 2025 a décidé d'attribuer les plateaux 1/16 et 1/8 de Coupe de France U18F/U18M aux Ligues Régionales.					
Nous vous sollicitons afin de trouver des structures candidates respectant le cahier des charges de la compétition selon la répartition ci-jointe.					
Nous vous informons que si aucun club ne candidate, un Comité Départemental/Territorial ou une Ligue Régionale peut se porter candidat. De plus, il est également possible de candidater à l'organisation de deux plateaux simultanés (par exemple : Coupe de France U18F et U18M).					
Nous vous prions de bien vouloir trouver les documents suivants permettant de poser candidature à organisation :					
 Le cahier des charges applicable pour l'organisation d'une phase finale, Le barème associé à ce cahier des charges pour les cas de désistement tardif, Le lien vers le <u>formulaire de la structure sélectionnée</u> : <u>FORMULAIRE</u> (1 formulaire à compléter pour chaque structure sélectionnée par la Ligue Régionale) 					
lava vava mamanajana da kien vavdejn nava fejna va meteva av nive tand la 47 aatakus 2005					

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire un retour au plus tard le <u>17 octobre 2025</u>.

Nous comptons sur vous pour trouver des candidats afin d'assurer le bon déroulement de ces plateaux.

Pour toutes les informations règlementaires applicables (Règlements des Salles et Terrains, Règlements Sportifs Particuliers...), veuillez suivre ce lien : REGLEMENTS.

L'attribution des sites sera validée courant novembre.

Contact: 01.53.94.25.42. E-mail: sportive5x5@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
Eric GROLLEAU Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Compétitions	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général	
Référence	2025-09-03 NOTE LR 5-CF5x5 Organisation Plateaux 1/16 et 1/8 Coupe de France U18F/U18M (Saison 2025 – 2026) - VFIN		



MANIFESTATION FEDERALE: CAHIER DES CHARGES

L'organisation d'une manifestation fédérale (phases finales de championnats ou Coupes de France) constitue un élément de prestige pour l'organisateur, et un évènement promotionnel pour la ville, la région et le basket-ball.

C'est dans le but d'assurer une organisation de qualité, à la mesure de cet évènement majeur de la saison, que l'organisateur, candidatà la réalisation matérielle de cette manifestation doits'en gager à assumer les charges suivantes.

1- Dispositions Logistiques et **Matérielles**

L'organisateur doit disposer, sans partage, de la salle et de ses dépendances durant la période couvrant les journées complètes de la manifestation (du matin 8h au soir après la fin des rencontres)

Le règlement sportif de chaque catégorie concernée par la manifestation reçoit les additifs suivants

1. 1 - Structures

Le nombre de vestiaires doit être au minimum de deux A ceci doit s'ajouter un nombre suffisant de vestiaires fermant à clé, avec douche, tables et sièges pour les arbitres des rencontres

1. 2 - Equipements

La salle retenue pour les rencontres devra être équipée d'un appareillage électronique correspondant à la réglementation en vigueur

La succession de matches d'importance capitale nécessite la présence permanente de techniciens qualifiés pour assurer la maintenance des installations électroniques et électriques.

Des panneaux, cercles et filets réglementaires, en nombre suffisant pour parer à toute éventualité, seront tenus en réserve. La rapidité du remplacement sera confirmée par une répétition préalable.

Le fonctionnement des panneaux lumineux "SORTIE" en cas de panne de courant sera vérifié, ainsi que le dispositif ANTI-PANIQUE " dont le personnel chargé de la police de la salle devra avoir une parfaite connaissance.

L'organisateur devra tenir à la disposition de la FFBB le compte rendu de la visite légale de sécurité effectuée par les autorités compétentes.

1. 3 - Publicité

En cas de télédiffusion des matches, la salle sera livrée vierge de toute publicité, les dérogations éventuelles seront de la seule compétence de la FEDERATION.

1. 4 - Sonorisation

La sonorisation sera assurée par l'organisateur.

1. 5 - Communication (Télévision, Presse, Radios, Photographes)

- Pour les cas de retransmission télévisée des rencontres les emplacements et prises nécessaires, spécifiés par le diffuseur éventuel, seront réservés aux caméras, ainsi qu'aux commentateurs dont le récepteur de contrôle sera installé à proximité du plancher dont l'accès se fera sans difficulté. Ceci doit être fait avant la mise en vente / ouverture de la billetterie.
- Presse : le syndic de presse, territorialement compétent, délivrera les accréditations et répartira les places à ses

Il fixera le nombre de tables et pupitres qui seront réservés à cet effet et situés à un endroit offrant une parfaite visibilité

du terrain et du tableau d'affichage. Le syndic veillera à l'installation, dans la salle, des lignes téléphoniques privées demandées par ses confrères, ainsi que de la pose des prises de courant électrique qu'il estimera nécessaires.

Radios : placées sous l'autorité du syndic de presse, en ce qui concerne leur habilitation et leur emplacement de travail, elles opéreront par décision de celui-ci.

Le syndic, comme pour la presse écrite, fera son affaire de l'installation de lignes téléphoniques privées ou prises électriques qui lui seraient demandées. L'organisateur n'est tenu à aucune dépense concernant les communications téléphoniques qui resteront à la charge des iournalistes.

Photographes: placés sous l'autorité du syndic, en ce qui concerne leur habilitation, derrière les panneaux publicitaires (petit banc recommandé), ils disposeront d'une table pour la pose de leur matériel en dehors de la tribune de presse dans un endroit sécurisé (hors

d'atteinte du public). La pose des "BALCARS" est l'affaire de la corporation. L'organisateur interviendrait seulement pour faciliter, si besoin était, auprès des autorités de la salle, la pose des appareils, mais n'est tenu à aucune dépense à ce sujet.

Il est demandé à l'organisateur de faire parvenir à l'issue de la manifestation quelques photos des équipes participantes en tenue et de la remise de récompen (vainqueurs) en indiquant bien dans l'obiet le titre, la date et le lieu de la manifestation, le nom de l'équipe, à l'adresse suivante : communication@ffbb.com. L'utilisation du site internet https://ffbb.wetransfer.com/ est une solution envisageable et pratique pour faire

parvenir des photos au service de presse de la FFBB.

1. 6 - Statisticiens (obligatoire sur les Compétitions

Leur table sera placée au niveau du plancher. L'alimentation électrique sera assurée par l'organisateur qui veillera à la protection du câble. Une connexion internet spécifique est demandée lors des manifestations afin d'assurer la mise en ligne « Live » des statistiques sur les différents supports

1.7 - Salle de presse

Facilement accessible par les journalistes et les statisticiens, elle recevra les équipements supplémentaires suivants :

- tables et sièges en nombre suffisant (syndic),
- porte-manteaux.
- boissons (non alcoolisées) et verres, en permanence à la disposition des journalistes.
- corbeilles / poubelles
- affichage si nécessaire

1.8 - Infirmerie

Une salle pourvue du matériel prévu au règlement sportif, sera réservée à cet effet.

Le contrôle antidopage éventuel aura lieu dans ce local

L'accès à ce local sera réglementé, le médecin de service et les kinés des équipes sauront où trouver la clef.

Une antenne mobile du SAMU ou des POMPIERS, se tiendra à proximité immédiate, pendant les rencontres.

1. 10 - Vestiaires

Table de massage et paper-board conseillées dans chacun d'eux.

1.11 - Essuyeurs de terrain

Pour chaque rencontre, l'organisateur devra fournir un nombre suffisant de personnes chargées de ramasser les ballons et essuyer la transpiration sur le parquet à l'aide d'un matériel adéquat.

Il est conseillé d'habiller uniformément ces personnes.

1.12 - Ballons, point d'eau

L'organisateur devra fournir aux équipes les ballons nécessaires à la période d'échauffement (12 ballons), ainsi que le ballon de match.

Pour le cas où des périodes d'entraînement sont utilisées l'organisateur fournira également un nombre suffisant de ballons aux équipes.

L'organisateur devra mettre un point d'eau à disposition des équipes, des arbitres et des officiels de table de marque.

2- Accueil des spectateurs

2. 1 - Libre accès

- Les équipes, soit douze personnes sont dispensées de
- Les arbitres (2 ou 3), officiels de table de marque (3 ou 4 par rencontre), juge unique (1) et délégué fédéral (1)

Clubs participants: 15 par équipe FFBB: 10 à disposition du délégué fédéral. Arbitres + tables : 1 par officiel.

Ligue Régionale : 10.
Comité Départemental : 10.

Autorités locales : X (organisateur).

Presse, télévision, etc. : (syndic de presse).

D'autre part, les porteurs des cartes officielles et invitations délivrées par l'organisateur et des cartes officielles de la FFBB revêtues de la photographie du titulaire devront avoir libre accès à la manifestation

3- Accueil des équipes

3. 1 - Hébergement et transfert

Le transport, les transferts et l'hébergement des équipes sont à leur charge, ainsi que la réservation des hôtels et des repas. L'organisateur devra toutefois faciliter l'organisation du séjour à la demande des clubs qualifiés.

3. 2 - Vestiaires

Un vestiaire personnel sera mis à la disposition de chaque équipe pour les entraînements et les rencontres.

Des tranches horaires pour les entraînements seront dégagées. Elles seront séparées de 15 minutes, incluant les départs et les arrivées, et devront être strictement respectées.

Il doit être prévu:

- 4 tranches horaires le samedi matin (ou après-midi selon
- la compétition), 4 tranches horaires le dimanche matin.

Le choix des tranches horaires sera proposé aux clubs par l'organisateur. En cas de litige, les tranches horaires plusieurs fois demandées seront attribuées en fonction de

4- Accueil des personnalités

L'accueil des personnalités fera l'objet d'une concertation entre l'organisateur et la Fédération, dès que celui-ci disposera d'informations suffisantes

5- Le Juge Unique

Un Juge Unique sera désigné par la FFBB et présent le premier jour des phases finales (généralement le samedi). Les rencontres se succédant à très peu de temps d'intervalle, son rôle sera de trancher tout litige pouvant survenir au cours de la rencontre, dans le cadre exclusif d'une réclamation

6- Le Délégué Fédéral

Un Délégué Fédéral sera désigné par la FFBB sur les phases finales où il y aura la remise de récompenses. Il est le représentant de la FFBB sur la manifestation et est présent le jour de la remise des récompenses (généralement le dimanche). Il participera obligatoirement à la remise des récompenses prévues pour les équipes vainqueurs de la compétition/rencontre. Il peut être associé à d'autres remettants pour exécuter cette tâche.

7- La remise de récompenses

Seules des récompenses sont données sur les finales. Elles vous seront envoyées par la FFBB. Dans ce colis, vous aurez la répartition entre les équipes et les officiels. Afin de faciliter l'organisation, nous vous prions de trouver en annexes le protocole qui peut être partiellement ou totalement appliqué selon la configuration des lieux.

8- Dispositions financières

8. 1 - Recettes

Elles sont constituées uniquement par :

- Entrées (organisateur)
- Droits éventuels de télévision (FFBB),
- Droits de publicité sur panneaux autour de l'aire de jeu (organisateur sauf si télédiffusion, auquel cas deux panneaux seront laissés à l'organisateur).

Toutes les recettes annexes reviennent d'autorité à l'organisateur.

8. 2 - Dépenses

L'organisateur devra impérativement régler toutes les dépenses afférentes à l'organisation, à savoir

- taxes
- assurances
- billetterie.
- table de marque (application du barème correspondant au niveau de championnat de la manifestation),
- police.

8. 3 - Désignation et Frais d'arbitrage

Ils sont désignés et pris en charge par la FFBB.

4 - Désignation et Frais des OTM

Les désignations sont effectuées par la Lique Régionale de la structure organisatrice et l'indemnisation des rencontres par la structure organisatrice

8. 5 - Frais du Juge Unique

Les frais de déplacement et l'indemnisation des rencontres sont pris en charge par la FFBB.

8. 6 - Frais du Délégué Fédéral

Les frais de déplacement sont pris en charge par la FFBB.

9- <u>Dispositions diverses</u>

Les détails d'application du cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre les représentants de la Fédération et ceux de l'organisateur.

10- Dénonciation de la convention

Cette convention pourra être dénoncée de part et d'autre, sous réserve des pénalités suivantes : dénonciation par FFBB : remboursement des frais

- effectivement engagés à la date de l'annulation, dénonciation par l'organisateur : paiement d'une
- indemnité progressive selon le barème indiqué en annexes.



Liberté Égalité Fraternité

> pass === Sport ====

306

de réduction immédiate dès l'inscription dans un club ou une salle de sport*!



Rendez-vous sur pass.sports.gouv.fr

2025

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

QUI EST CONCERNÉ?



Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).



Les jeunes en situation de handicap:

- de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH);
- de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).



Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :

- bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle);
- bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

OÙ L'UTILISER?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des 85 000 clubs et salles de sport partenaires.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

COMMENT ÇA MARCHE?

- Vous recevez un code personnel à partir du 26 août par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les 70 € sont déduits immédiatement du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel pass.sports.gouv.fr.

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr

📩 Vérifiez vos spams à partir du 26 août !

CAHIER DES CHARGES OPEN PLUS





Superleague Open 2026

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Préambule

La Superleague Open 3x3 FFBB, est le circuit de tournois 3x3 officiels organisés par la Fédération Française de Basket-Ball, pour les joueuses et joueurs majeurs, structuré avec 4 niveaux de tournois :



Le circuit Open Plus débute en mai et qualifie les meilleures équipes à l'Open de France et respecte le règlement sportif particulier Open Plus. Un Open Plus se déroule sur une ou deux journées de compétition avec :

- Un tournoi sur 1 ou 2 jours ;
- 24 équipes (12 féminines, 12 masculines) composées des meilleures joueuses et joueurs 3x3 français ;
- Un Prize Money pour les meilleures équipes.

En organisant un Open Plus, l'organisateur s'engage à préparer l'évènement en étroite collaboration avec la FFBB.

1.2 Engagement

Le dossier de candidature doit être retourné, <u>au plus tard le 31 août</u>, à la FFBB (par mail <u>sportive3x3@ffbb.com</u> ou courrier FFBB – Service Compétitions 3x3 – Pôle Compétitions - 117 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS), qui détermine le calendrier de la saison après que la commission fédérale 3x3 de la FFBB ait examiné l'ensemble des candidatures.

Il est impératif de renseigner 3 dates potentielles dans le dossier d'inscription entre le week-end du 16 mai et du 11 juillet 2026.

Dans le cas contraire, la FFBB se réserve le droit de ne pas prendre en compte la candidature.

Au moment de sa candidature, l'organisateur devra être affilié à la FFBB.

L'attribution de l'organisation d'un Open Plus est soumise au respect de ce cahier des charges.

L'organisateur sera tenu de respecter les stipulations de ce dernier et faire respecter auprès des tiers toute obligation souscrite par lui en exécution de ce cahier des charges et/ou relative à l'événement. Il sera responsable vis à vis de la FFBB de tout manquement personnel et/ou de tiers avec qui il aurait contracté pour l'exécution du cahier des charges ou de l'événement, nonobstant tout recours direct éventuel de la FFBB auprès de ces tiers.

Les détails d'application de ce cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre la FFBB et l'organisateur. Dans cet esprit, des échanges permanents et des réunions seront à programmer entre la FFBB et l'organisateur.

Toute action envisagée sortant du cadre du présent cahier des charges, et n'étant pas prévue par ses stipulations, devra être soumise à la FFBB pour approbation

L'organisateur s'engage à utiliser l'Event Maker pour la gestion de l'Open Plus. Il s'engage également à respecter les partenariats négociés par la FFBB en utilisant les supports de communication.





Coupe de France des Arbitres : une deuxième édition pleine d'ambition !

Une initiative unique au service de l'arbitrage français

En lançant la Coupe de France des Arbitres, la Fédération Française de BasketBall (FFBB) a voulu créer une passerelle innovante entre la formation, la valorisation et la convivialité autour de l'arbitrage. Après le succès de la première édition, cette compétition atypique revient pour une deuxième saison qui s'annonce encore plus riche et fédératrice.

Ouverte à tous les arbitres départementaux et régionaux, la Coupe de France des Arbitres se distingue par sa formule originale : des questionnaires en ligne pour les phases qualificatives, puis des rencontres en présentiel pour la phase finale. Objectif : évaluer les connaissances, stimuler l'apprentissage et créer une dynamique collective où se mêlent passion, progression et reconnaissance.

Une compétition ludique et formatrice

Le principe est simple, mais redoutablement efficace. Chaque arbitre inscrit doit se mesurer à une série de questionnaires thématiques portant sur les règles de jeu, les cas pratiques, la mécanique d'arbitrage ou encore la gestion d'une rencontre. Les épreuves, organisées en ligne entre octobre et décembre 2025, permettent à chacun de progresser à son rythme, tout en se confrontant à un niveau national.

Au-delà de l'aspect compétitif, c'est bien la dimension pédagogique qui est au cœur du projet. La FFBB souhaite renforcer les acquis et stimuler la curiosité des officiels, souvent isolés dans leurs ligues ou comités. La Coupe devient ainsi un outil complémentaire de formation continue, dans un format attractif et interactif.

« Nous avons pensé cette compétition comme une occasion d'apprendre en s'amusant, explique un responsable de la commission fédérale des arbitres. Chaque questionnaire est conçu pour être à la fois exigeant et ludique, afin de maintenir l'intérêt et d'ancrer les connaissances. »

Un calendrier clair et progressif

Pour cette deuxième édition, la Coupe de France des Arbitres suivra le même calendrier que l'an passé, avec quelques ajustements pour optimiser la participation.

- Octobre décembre 2025 : Phases qualificatives en ligne. Les arbitres répondent à plusieurs séries de questionnaires chronométrés, accessibles depuis n'importe quel support numérique.
- Février 2026 : Demi-finales, organisées en présentiel. Les meilleurs candidats issus de chaque ligue se retrouveront pour s'affronter sur de nouveaux tests, mêlant théorie et mises en situation.
- Avril 2026 : Grande finale à Paris, au siège de la FFBB, en marge des Finales de la Coupe de France. Un décor prestigieux pour mettre en lumière le travail et l'investissement des arbitres.

Les inscriptions, ouvertes jusqu'au 8 octobre 2025, se font directement en ligne via le lien officiel : https://shorturl.at/AXGpw

L'arbitrage, un pilier du jeu

Dans un sport où les débats autour des décisions arbitrales alimentent souvent les discussions, il est essentiel de rappeler la place centrale de l'arbitre. Garant de l'équité et du respect des règles, il doit conjuguer précision, autorité, pédagogie et disponibilité.

Avec la Coupe de France des Arbitres, la FFBB entend aussi changer le regard du public et des acteurs du jeu. En mettant en lumière les compétences des officiels, l'institution valorise une fonction parfois critiquée, mais toujours indispensable.

« Cette Coupe est une manière de rappeler que l'arbitre est avant tout un passionné, qui s'entraîne, révise et progresse comme un joueur ou un coach. Elle leur donne une vitrine et les replace au centre du jeu », souligne un cadre technique régional.

Une première édition réussie

Lors de la saison inaugurale, la Coupe avait réuni plusieurs centaines d'arbitres venus de toutes les régions. Les phases qualificatives en ligne avaient suscité un réel engouement, avec des taux de participation élevés et des retours positifs sur le format.

Les finales, organisées à Paris, avaient mis en avant la diversité et la richesse du vivier français : des arbitres jeunes côtoyaient des officiels plus expérimentés, tous réunis par le même désir d'apprendre et de partager. Les lauréats avaient été célébrés en présence des instances fédérales, renforçant le prestige de l'événement.

Pour cette deuxième saison, la FFBB ambitionne d'augmenter le nombre de participants et d'ancrer durablement cette compétition dans le paysage national.

Une expérience humaine avant tout

Au-delà des questionnaires et des podiums, la Coupe de France des Arbitres est surtout une aventure collective. Les demi-finales et la finale offrent aux officiels une rare opportunité de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens en dehors des terrains.

Ces moments de partage renforcent l'esprit de corps, souvent souligné comme un facteur clé de fidélisation dans l'arbitrage. Trop nombreux sont les jeunes arbitres qui abandonnent après quelques saisons, faute de reconnaissance ou d'accompagnement. La Coupe, en valorisant leurs efforts, participe à leur fidélité au basket et à leur progression personnelle.

Des enjeux de formation et de professionnalisation

L'arbitrage connaît une évolution rapide, portée par la complexification du jeu et l'exigence croissante des compétitions. Vidéo assistance, règles en constante adaptation, rythmes de jeu accélérés : l'arbitre doit s'adapter en permanence.

Dans ce contexte, la FFBB investit fortement dans la formation. La Coupe de France des Arbitres vient compléter ce dispositif, en proposant une approche innovante : apprendre par la compétition. Chaque étape devient une évaluation formative, où l'erreur n'est pas sanctionnée mais transformée en levier d'apprentissage.

Cette démarche contribue également à préparer les futurs arbitres de haut niveau, en leur inculquant rigueur et précision dès leurs premières années en tant qu'officiels.

Vers une reconnaissance accrue des officiels

L'un des objectifs affichés de cette deuxième édition est aussi de renforcer la reconnaissance publique et médiatique des arbitres. Trop souvent relégués à un rôle discret, ils méritent une visibilité à la hauteur de leur investissement.

En intégrant la finale au programme des Finales de la Coupe de France, événement phare du basket français, la FFBB envoie un signal fort : l'arbitre fait pleinement partie du spectacle.

De plus, la présence de cette compétition dans la communication fédérale et sur les réseaux sociaux contribue à valoriser l'image de l'arbitrage, et à inspirer de nouvelles vocations.

Comment s'inscrire?

Pour tous les arbitres départementaux et régionaux, la démarche est simple. Il suffit de se rendre sur le site officiel de la FFBB et de compléter son inscription avant le 8 octobre 2025. Le lien direct est accessible ici : https://shorturl.at/AXGpw.

Chaque participant recevra par mail ses accès aux questionnaires en ligne, avec un calendrier détaillé et toutes les modalités pratiques.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Avec cette deuxième édition, la Coupe de France des Arbitres confirme son rôle de rendez-vous incontournable pour toute la communauté arbitrale. À la croisée de la compétition et de la formation, elle propose une approche novatrice qui séduit déjà bien au-delà du cercle des officiels.

Les joueurs et entraîneurs, souvent curieux du contenu des questionnaires, reconnaissent l'intérêt de ce format et la rigueur qu'il impose. Les ligues et comités, eux, y voient un outil de dynamisation et de cohésion, permettant d'impliquer leurs arbitres dans un projet fédérateur.

Un outil au service de l'avenir

En deux saisons seulement, la Coupe de France des Arbitres a trouvé sa place. Elle incarne l'ambition de la FFBB de moderniser la formation, de valoriser ses officiels et de créer une dynamique collective.

À quelques mois du coup d'envoi des qualifications, l'attente est palpable. Nul doute que cette nouvelle édition verra éclore de nouveaux talents, révéler des personnalités fortes et surtout consolider la place des arbitres dans la grande famille du basket français.

La Coupe de France des Arbitres n'est pas seulement une compétition : c'est une vitrine, un levier et une célébration d'un rôle essentiel, trop souvent dans l'ombre mais toujours au cœur du jeu.

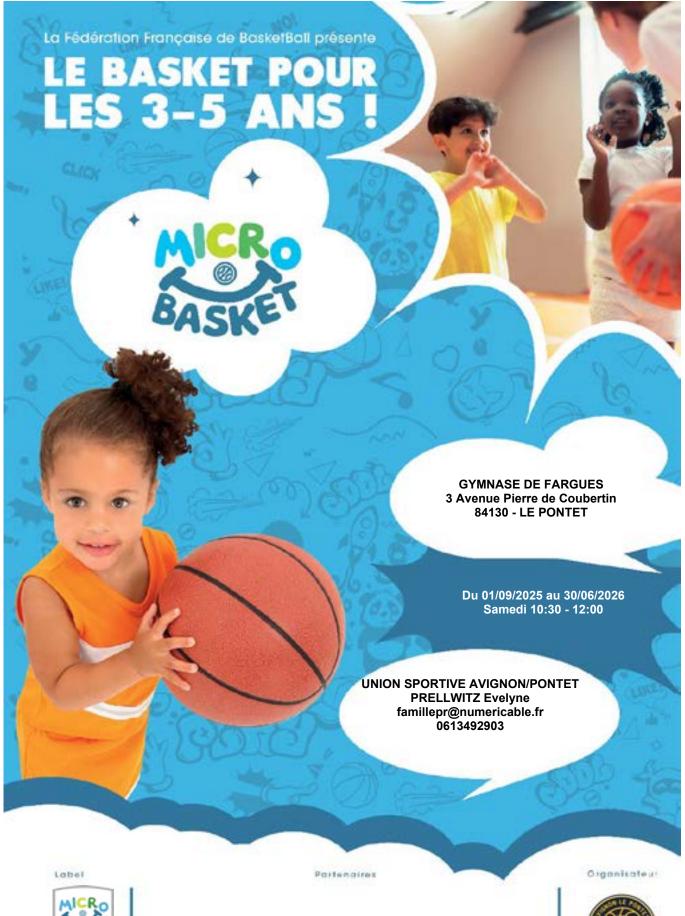




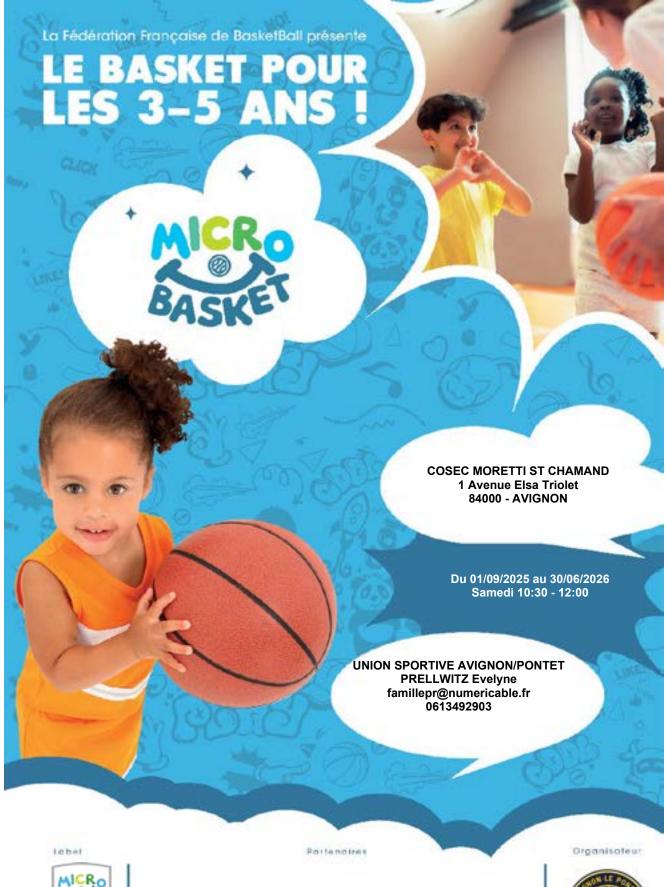
















Basket